



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ÎLE D'YEU

Séance du : **13 octobre 2025**
Numéro de la délibération : **DEL/NLB/25/10/193**

<p>Date Convocation 03/10/2025</p> <p>Date Affichage 06/10/2025</p> <p>Nombre de Conseillers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en exercice 27 - présents 19 - procurations 03 - absents 05 	<p>Le 13 Octobre Deux Mille Vingt Cinq à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p>PRESENTS 19 : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Emmanuel MAILLARD, Judith LE RALLE Rémy BONNIN, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Michel BRUNEAU, Valérie AURIAUX, Michel CHARUAU, Jean-Marie CAMBRELENG, Alice MARTIN, Sandrine TARAUD, Manuella AUGEREAU, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD, Line CHARUAU.</p> <p>PROCURATIONS 3 : Sophie FERRY, Michel BOURGERY et Dany HERBRETEAU qui ont donné respectivement procuration à Valérie AURIAUX, Emmanuel MAILLARD et Patrice BERNARD</p> <p>ABSENTS 5 : Didier MARTIN, Didier Gustave MARTIN, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Stéphane GILOT, Jérôme GEAY</p> <p>SECRETAIRE : Rémy BONNIN</p>
--	---

BUDGET PRINCIPAL : DM N°3

Rapporteur : Carole CHARUAU

Il convient de réajuster les crédits concernant les charges de personnel. Les motifs principaux sont les suivants :

- Un budget prudentiel voté en 2025 et qui se révèle trop juste. Ainsi, le budget réalisé en 2024 (CFU) était de 6 543 423€, et supérieur au budget primitif 2025 voté de 6 478 064€ ;
- Un volume d'arrêts supérieurs à la prévision. Cela génère des recettes en atténuation de charges mais aussi des dépenses pour remplacer les agents en arrêts ;
- Quelques contrats particuliers : coordinatrice recensement et adjoint au recensement,

Ces dépenses sont compensées par une diminution des subventions prévues sur les budgets annexes ou des tiers partenaires publics pour un montant de 295 000 €

85113 Code INSEE	Mairie de l'Île d'Yeu Commune de l'Île d'Yeu	DM n°3 2025
---------------------	---	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

012

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-64111-838 : Personnel titulaire - Rémunération principale	0.00 €	295 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0.00 €	295 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65736221-632 : Subv. fonct. aux BA/régies indus. comm. non dotés perso. morale	295 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	295 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	295 000.00 €	295 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (17 POUR, 5 ABSTENTIONS : Patrice BERNARD, Yannick RIVALIN, Line CHARUAU, Dany HERBRETEAU, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU) :

- **APPROUVE** la décision modificative - DM n°3 -, du budget principal.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme
La maire,
Carole CHARUAU